Batterie 48V SolarEdge Home : consignes de transport et de stockage

Table des matières

Résumé 1
Sécurité 1
Emballage et manutention 2
Caractéristiques de l'emballage de la batterie 2
Précautions de manutention 2
Entreposage 3
Transport et expédition 4
Consignes générales de transport 4
Transport par camion 4
Transport par avion 4
Emballage endommagé et reconditionnement 5
Emballage endommagé 5
Reconditionnement 5
Historique des versions 5

Résumé

Le présent document fournit aux installateurs agréés et aux employés des centres de traitement de SolarEdge les informations nécessaires sur l'emballage, le stockage et l'expédition de la batterie 48V SolarEdge Home (la « batterie »). Pour plus d'informations, contactez l'assistance SolarEdgeSupport.

Sécurité

Consultez le Guide d'intervention d'urgence pour obtenir des informations de sécurité et sur les dangers spécifiques à la batterie lithium-ion. Toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement sont tenues de connaître et d'appliquer toute réglementation en vigueur relative au stockage, à la manutention et au transport des produits dangereux, conformément aux indications fournies dans le Guide d'intervention d'urgence.

Emballage et manutention

Caractéristiques de l'emballage de la batterie

La batterie est conditionnée dans un emballage conçu pour expédier sans danger la batterie et ses éléments. Elle est transportée par palettes de douze cartons empilés et liés ensemble.

Le Tableau 1 et le Tableau 2 fournissent des informations sur le poids et la taille des cartons d'emballage SolarEdge conditionnés comme suit :

- **Une seule batterie**
- **Palette de douze batteries**

Tableau 1 - Une seule batterie

Poids et dimensions de l'emballage	Valeur
Poids d'une batterie SolarEdge emballée	60 kg
Longueur	735 mm
Largeur	595 mm
Hauteur	340 mm

Tableau 2 - Palette de douze batteries*

Poids et dimensions de l'emballage	Valeur
Poids de douze batteries emballées	720 kg
Longueur	1200 mm
Largeur	800 mm
Hauteur	2184 mm

* L'emballage de la batterie n'étant pas équilibré au centre, vous devez impérativement charger les batteries sur une palette en les répartissant

Précautions de manutention

ATTENTION !
Conserver la batterie dans son emballage d'origine posé à plat sur le dos, face avant vers le haut, jusqu'à son installation.

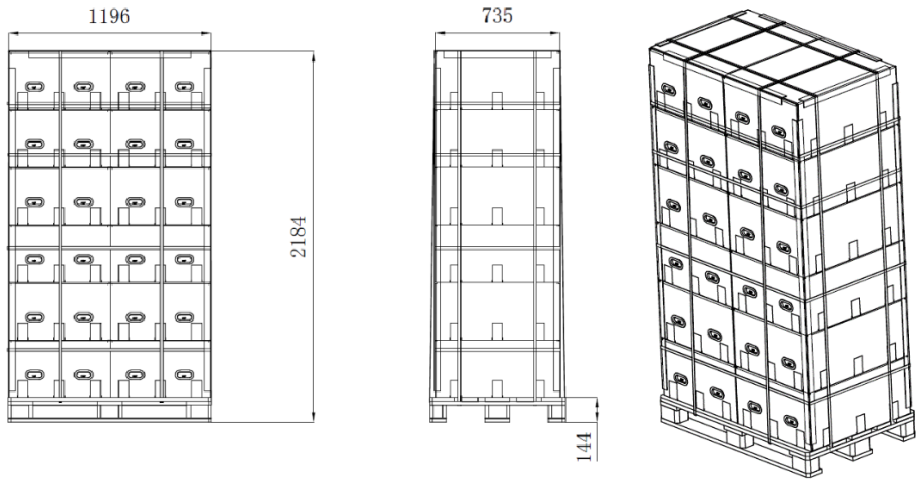

ATTENTION !
Laisser les cartons d'emballage contenant les batteries sur leur palette jusqu'au moment de les expédier.

ATTENTION !
Chaque batterie doit être manipulée dans son carton d'emballage. Laisser chaque batterie dans son emballage jusqu'au moment de son installation.

ATTENTION !
Vérifier que l'emballage n'est pas percé. Protéger l'emballage des éléments et des températures extrêmes.

ATTENTION !
La batterie est lourde. Pour manipuler la batterie, porter un équipement de protection personnelle comme des gants et des chaussures renforcées.

ATTENTION !
Utiliser un chariot élévateur pour placer/retirer les batteries de leur palette. Utiliser uniquement le chariot élévateur prévu à cet effet pour soulever ou abaisser le produit.

Appliquer les règles suivantes pour déplacer les palettes de batteries dans l'entrepôt :

- **Ne pas empiler ou transporter d'autres articles posés sur les cartons de batteries.**
- **Empiler au maximum douze (12) batteries dans leur emballage d'origine sur une seule palette.**
- **Stocker et transporter au maximum une palette contenant jusqu'à douze batteries.**

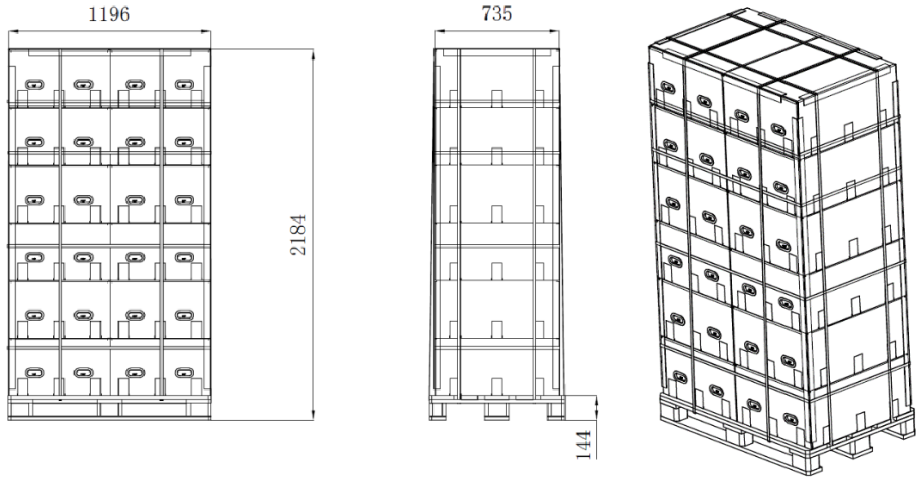

Entreposage

Les références à l'entreposage indiquées dans cette section concernent les conditions d'entreposage courantes applicables à une batterie SolarEdge Home emballée dans son carton d'origine. La durée d'entreposage maximale acceptable est de 12 mois à partir de la date de livraison par SolarEdge, dans les plages de températures suivantes.

Durée de stockage	Plage de températures autorisée
Jusqu'à 12 mois à compter de la date d'expédition	-10°C et +45 °C

La garantie de la batterie SolarEdge Home est annulée si la batterie est mise en service plus de 12 mois après la date d'expédition.

Transport et expédition

Consignes générales de transport

La batterie est considérée comme un produit dangereux de Classe 9 en cas de transport par des moyens commerciaux, par voie terrestre, ferroviaire ou maritime.

La responsabilité du produit est transférée en même temps que sa propriété. Par conséquent, chaque distributeur a la responsabilité de transporter le produit en respectant les réglementations de transport applicables.

Le Numéro ONU et le Nom d'expédition de la batterie sont :

- **UN 3480, Batteries lithium-ion**

Le Numéro ONU et le Nom d'expédition sont les mêmes partout dans le monde et quel que soit le mode de transport.

Chaque distributeur a la responsabilité de veiller à ce que le personnel qui transporte la batterie soit formé conformément aux réglementations de transport applicables.

Transport par camion

En cas de transport de produits dangereux de Classe 9 par camion, les consignes varient selon la région :

- **Aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande : affichette non obligatoire dans les camions, et conducteurs non tenus de détenir une autorisation de transport de matières dangereuses.**
- **En Europe : affichette non obligatoire dans les camions transportant moins de 300 kg et conducteurs non tenus de détenir une autorisation de transport de matières dangereuses. Affichette obligatoire dans les camions transportant plus de 300 kg et les conducteurs sont tenus de détenir une autorisation de transport de matières dangereuses.**
- **Transport dans toutes les autres régions : consulter les réglementations locales.**

Dans toutes les régions, quel que soit le poids, le conducteur doit savoir que la cargaison contient des produits dangereux de Classe 9 et être en possession des documents d'expédition associés. Les documents peuvent se présenter sous la forme d'un connaissement (lettre de transport / BOL), d'un bon de travail ou d'un bon de livraison.

Outre les conseils ci-dessus, il convient de respecter l'ensemble des réglementations nationales, locales et des états/provinces relatives au stockage et au transport de matières dangereuses de classe 9.

Transport par avion

La batterie SolarEdge ne doit pas être transportée par avion.

Emballage endommagé et reconditionnement

Emballage endommagé

Une batterie paraissant endommagée NE DOIT PAS être expédiée ou transportée.

Contacter immédiatement l'équipe de service de la région concernée. Les numéros de téléphone du service de maintenance de chaque pays sont indiqués dans le Guide d'intervention d'urgence.

Pour obtenir une assistance technique ou retourner une batterie endommagée, compléter une demande de service sur le site Web SolarEdge à l'adresse : https://www.solaredge.com/fr/service/support.

REMARQUE

En cas d'envoi autre qu'une nouvelle batterie expédiée directement depuis l'usine agréée SolarEdge, contacter le partenaire SolarEdge à l'origine de la demande de transport pour obtenir la confirmation formelle qu'il a contacté SolarEdge et vérifié que l'unité était dans un état de charge ne présentant aucun danger en cas d'expédition.

Reconditionnement

Le reconditionnement de la batterie est interdit !

Si l'emballage extérieur est endommagé, contactez l'assistance SolarEdge.

Historique des versions

- **Version 1.0 (août 2022) – Version initiale**
- **Version 1.1 (décembre 2022) – Utilisation de la nouvelle dénomination, mise à jour des données et des images**